Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 632

Artikel: L'Aéroflot, le camarade, la Pologne et le socialisme : anticommunistes

primaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AÉROFLOT, LE CAMARADE, LA POLOGNE ET LE SOCIALISME

Anticommunistes primaires

«L'Aéroflot, le camarade, la Pologne et le socialisme» (DP 629 du 11.3.1982): oui, nous l'avouons, nous avons abominablement abusé de la confiance de nos lecteurs en «Domaine Public». Un ami nous avait fait parvenir cette lettre et nous l'avons publiée telle quelle (y compris la faute d'orthographe). La ficelle était grosse, grossière ont même dit certains d'entre nous, à première lecture au comité de rédaction. Nul n'est censé savoir qu'aucun Serguei Bielov, ni aucun Ivan Vassiliev ne siège à la direction d'Aéroflot. Mais cette invitation pour un congrès inexistant... Et cette «belle Russie» à déguster en train... Bien sûr, l'humour n'est pas le fort de DP, et de loin, mais tout de même!

Rassurons tout de suite nos lecteurs: une fois n'est pas coutume. Mais à circonstances tout à fait exceptionnelles, gag tout à fait exceptionnel. Rappelez-vous: dans ce numéro-là du journal, nous tentions de tirer la leçon (sans la faire, autant que possible) des dernières élections cantonales vaudoises. Avec près d'une semaine de retard (contingences délicates de la parution hebdomadaire), nous étions donc amenés à évoquer le recul de la gauche, et aussi l'effacement progressif de l'extrême gauche communiste. Comment le dire sans répéter des constats usés? Ce fut le déclic et la décision de publication de cette invitation farfelue. Le but: tenter d'illustrer le climat qui à notre sens rend difficile une analyse dépassionnée des revers du Parti du Travail.

RECTIFICATIONS LOGIQUES

Finalement, des réactions de doute, nous en avons fort peu enregistrées. Bien sûr, le correspondant de

l'agence Tass à Genève s'est manifesté (le premier) pour nous dire, avec amabilité, sa désapprobation et nous apporter les preuves de la «supercherie». Bien sûr, l'Aéroflot, par la plume de son représentant général en Suisse, nous a fait parvenir ses protestations contre cette «falsification», témoignant d'une «attitude irrespectueuse à l'égard des lecteurs» de DP. Bien sûr, sous le titre «Intoxe: à plein gaz», DP est incendié dans le dernier numéro de la «Voix Ouvrière Hebdomadaire». Nous leur donnons acte de leurs rectifications. Mais pour le reste, ce faux a passé comme une lettre à la poste, c'est le cas de le dire; test intéressant si on sait par ailleurs les réactions immédiates (et salutaires) de nos lecteurs lorsque DP s'égare involontairement, quelle que soit la matière traitée, du sujet le plus anodin au plus crucial.

Et voici mise en lumière, une des composantes des échecs actuels des communistes. C'est la faillite et l'usure d'un langage. Non qu'il ne passe plus; plus grave encore: dans ses excès même, il laisse indifférent. L'illusionnisme propagandiste ne rebute même plus, il est entré dans les mœurs, comme une tare inévitable. La surenchère a été poussée si loin que les limites de la crédibilité ont été reculées jusqu'à l'absurde. Nos lecteurs ont ainsi dû découvrir qu'ils étaient devenus des anticommunistes primaires en laissant passer sans réagir cette invitation grotesque à Moscou. Rançon de l'accoutumance.

Ce qu'on doit constater, c'est que la plus grande partie d'un intense travail militant, au service surtout des plus défavorisés, un travail qui n'a guère d'équivalent à gauche dans sa permanence et son obstination, s'évanouit dans un vocabulaire ainsi piégé. Le prix se paie notamment sur la scène parlementaire. Et avec la disparition d'élus communistes, toute une population déjà marginalisée par son statut économique et social perd ses relais. C'est d'autant plus grave que jusqu'ici le parti socialiste s'avère incapable de prendre la relève. La pilule est amère. Un gag, fût-il de mauvais goût, ne l'adoucira pas.

FACE AU MONDE ENTIER. — I

Adhérer à l'ONU sans illusions

Cette fois, les dés roulent. Faites vos jeux!
La mise est de taille. Car, en application de l'article
89, cinquième alinéa de la Constitution fédérale, le
peuple suisse, par référendum obligatoire, tranchera. Jusqu'ici, nous avions des affaires internes;
nous décidions pour nous, entre nous. En l'occurrence, nous déciderons devant la galerie mondiale.
157 Etats sont membres de l'Organisation des
Nations Unies, y compris Antigua-et-Barbuda,
Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines. Le
«message» fédéral du 21 décembre 1981 insiste sur
cette universalité de l'ONU. Pouvons-nous, par un
«non» populaire, snober le monde entier?

Mais on ne saurait, d'un autre côté, céder au chantage implicite de la raison d'Etat. La question n'est pas: pouvez-vous faire autrement que de ne pas infliger un affront aux Nations Unies? La question à prendre pour elle-même est de savoir si (art. 2): «Le Conseil fédéral est autorisé à adresser au Secrétaire général une demande d'admission dans laquelle il déclarera que la Suisse accepte les obligations de la charte des Nations Unies.»

L'APRÈS 16 MAI

On se souvient de rues baptisées du 16 mai. La signification de la date est très vite devenue érudite. Le 16 mai, la Suisse, par vote populaire, adhérait, en affirmant qu'elle conservait sa neutralité armée, à la Société des Nations. Le 16 mai 1920. Mais le «message» du Conseil fédéral est